



---

## RÈGLEMENT NUMÉRO 3001

### CODE DE RÉFÉRENCEMENT DES NOTES PARTICULIÈRES

---

- (1) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux marges avant en bordure de certaines voies de circulation s'appliquent
- (2) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux services de repas et de dégustation des produits locaux s'appliquent
- (3) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux auberges-natures avec restauration s'appliquent
- (4) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux fermettes s'appliquent
- (5) La superficie minimale de terrain autorisée est de 3000 mètres carrés en bordure d'une rue existante et dans les cas de bouclage de rues et de 40 000 mètres carrés en bordure d'une nouvelle rue.
- (6) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux "Bed and breakfast" s'appliquent
- (7) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux cabanes à sucre artisanales s'appliquent
- (8) Seules les coupes d'assainissement et les opérations sylvicoles réalisées pour des fins d'aménagement forestier sont autorisées
- (9) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux bâtiments agricoles ou forestiers s'appliquent
- (10) La superficie minimale de terrain autorisée est de 10000 mètres carrés en bordure d'une rue existante et dans les cas de bouclage de rues et de 40 000 mètres carrés en bordure d'une nouvelle rue.
- (11) 7512
- (12) La superficie brute de plancher est limitée à 3000 mètres carrés
- (13) Autorisée en bordure d'une voie de circulation existante seulement, sauf dans le cas de bouclage de rue
- (14) Service d'hôpital (6513), Centre local de services communautaires (6532), Administration publique fédérale (6711), Administration publique provinciale (6712), Service de police fédérale et activités connexes(6721), maison de réhabilitation (6742), Prison provinciale(6743), Base et réserve militaire(675), organisation internationales et autres organismes extraterritoriaux(676), Université, école polyvalente, cégep(682), Amphithéâtre et auditorium(plus de 300 places) (7211)
- (15) Les dispositions du chapitre 12 relatives à l'entreposage de machinerie lourde / véhicule lourd s'appliquent
- (16) Les dispositions du chapitre 12 relatives à une mixité d'usage commercial et habitation dans un bâtiment s'appliquent
- (17) 582

- (18) Autoriser uniquement sur les terrains partiellement desservis.
- (19) 553
- (20) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux bâtiments agricoles ou forestiers s'appliquent
- (21) Zone tampon exigée
- (22) Voie d'accès à 15 mètres d'une résidence
- (23) Les habitations doivent être reliées à une exploitation agricole ou respecter les articles 101 à 105 de la LPTAA.
- (24) 6612
- (25) L'exploitation ou le réaménagement de carrières et de sablières doivent être conforme aux dispositions du règlement sur les carrières et sablières de la loi sur la Qualité de l'Environnement
- (26) Les dispositions du chapitre 12 relatives à l'élevage de chiens s'appliquent
- (27) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux usages cimetière d'autos et aux cours de ferraille s'appliquent
- (28) La superficie brute de plancher maximale doit être de moins de 5000 mètres carrés lorsqu'occupée en tout ou en partie par un ou plusieurs usages commerciaux et de moins de 3000 mètres carrés lorsqu'occupée uniquement par un usage bureau.
- (29) 7411, 7412
- (30) Les dispositions du chapitre 12 relatives aux matériaux de revêtement extérieur pour les bâtiments commerciaux et publics
- (31) Seules les activités d'extraction sur les terres publiques sont autorisées
- (32) Restauration avec service restreint (581), restauration et établissement avec service restreint (5813)
- (33) l'article 43 relatif au lot situé à l'intérieur d'un corridor riverain du règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, s'applique.
- (34) Les dispositions relatives au chapitre 12 relatives aux centres de ressourcement et de développement personne s'appliquent.
- (35) Les dimensions et la superficie des terrains sont prescrites au règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé
- (36) 653 - ressources intermédiaires
- (37) 5511, 552, 5594, 5599, 641 (règlement 3001-2020-10 en vigueur le 22 avril 2020 - date approximative)

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-001		H1-002
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,2
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	5	5	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
Latérales totales minimales (m)		10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (35)	(1) (2) (3) (6) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-002	H1-003	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2	/0,2
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (6) (35)	(1) (2) (3) (4) (6)(7) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-003	H1-004		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,3	/0,3	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	0	
Latérales totales minimales (m)			10	5		
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(35)	(1) (2) (3) (4) (6) (9) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (9) (35)	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES					
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-005			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				.	
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					(8)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1	/0,1		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	10	10		
Latérales totales minimales (m)		20	20			
Arrière minimale (m)		25	25			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(2) (3) (4) (6) (35)	(2) (3) (4) (6) (35)		(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			N1-006	H1-007	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
	P-2 : Service public				
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
	A-2 : Élevage				
	A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation	.			
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )			65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale			1
		Hauteur en étage(s) maximale			2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale			12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			/0,1
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)			25
		Latérale minimale (m)			10
Latérales totales minimales (m)				20	
Arrière minimale (m)				25	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA		(35)	(35)	(1) (2) (3) (4) (6) (35)
	PAE				
NOTES PARTICULIÈRES					
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-007		H1-008	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique	.			
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(11)	(8)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1		/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	25		12	
		Latérale minimale (m)	10		5	
Latérales totales minimales (m)		20		10		
Arrière minimale (m)		25		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(11) (12) (35)	(35)	(1) (2) (3) (4) (6)(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-008	H1-009		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.	
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					(8)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1	/0,2		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	0	5		
		Latérales totales minimales (m)	5	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6)(15) (35)	(2) (3) (4) (6) (13) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-010	H1-011		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.	
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	5		
Latérales totales minimales (m)		10	10			
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(2) (3) (4) (6) (35)	(2) (3) (4) (6) (8) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-012			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles	.			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					(8)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	4,25	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	1	1		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5		
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	5	12		
		Latérale minimale (m)	2	5		
		Latérales totales minimales (m)	6	10		
Arrière minimale (m)		6	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (35)	(1) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-013		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	1
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (6) (35)	(1) (2) (3) (6) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-013	H1-014		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.			
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.		
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS		(14)			
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	1		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5		/0,5	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12		12	
		Latérale minimale (m)	5		5	
Latérales totales minimales (m)		10		10		
Arrière minimale (m)		7,5		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(12) (35)	(35)	(1) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-014	H1-015	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
Latérales totales minimales (m)		5	10	5	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (35)	(1) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-016		H1-017
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA			.	
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(1) (15) (16) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-017	P2-018		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				.
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				(14)	
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	5	
Latérales totales minimales (m)		5	10	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.			
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (35)	(35)	(12) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-019		C2-020	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	0	5	
Latérales totales minimales (m)		10	5	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA			.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	(1) (16) (12) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			C2-020		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local	.		
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.	
		P-2 : Service public			.
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	5
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA		.	.	
	PAE		.	.	
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (16) (12) (35)	(35)	(12) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-021		H1-022
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	3	5
Latérales totales minimales (m)		10	6	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (16) (35)	(1) (16) (18) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-022	H1-023	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,2	/0,1
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	3	5	0
		Latérales totales minimales (m)	6	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-023	C2-024		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(12) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-025			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité	.			
		C-2 : Commerce local		.		
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	5	
Latérales totales minimales (m)		10	10	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA	.	.			
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (12) (35)	(12) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-026		P1-027
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	3
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	20
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1	/0,1	/0,2
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	2
		Latérale minimale (m)	5	0	2
		Latérales totales minimales (m)	10	5	6
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	2	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (35)	(15) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-028	H1-029	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1	/0,1	/0,1
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	25	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	0
		Latérales totales minimales (m)	10	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(2) (3) (4) (6) (15) (35)	(15) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-030		N1-031
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.	
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,1
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	25
		Latérale minimale (m)	5	0	10
		Latérales totales minimales (m)	10	5	20
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	25	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	(7) (25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			N1-031	N1-032	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.	.
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.	
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		(8)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)			
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale			
		Hauteur en étage(s) maximale			
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)			
		Latérale minimale (m)			
		Latérales totales minimales (m)			
		Arrière minimale (m)			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(7) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-033		H1-034	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2		/0,5	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	25		12	
		Latérale minimale (m)	10		5	
		Latérales totales minimales (m)	20		10	
Arrière minimale (m)		25		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1)(2)(3)(4) (6)(15)(35)	(35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-034	H1-035	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (15) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-035	H1-036		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.	.	
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )			65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale			1	
		Hauteur en étage(s) maximale			2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale			12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			/0,2	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)			25	
		Latérale minimale (m)			10	
Latérales totales minimales (m)				20		
Arrière minimale (m)				25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(2) (3) (4) (6) (15) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-037		H1-038
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-038	N1-039		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.	.	
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.		
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		(8)		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
		Arrière minimale (m)				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(7) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones	
			H1-040	H1-041
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.
		H-2 : Bifamiliale		
		H-3 : Trifamiliale		
		H-4 : Multifamiliale		
		H-5 : Maison mobiles		
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		
		C-2 : Commerce local		
		C-3 : Service professionnel et spécialisé		
		C-4 : Commerce récréotouristique		
		C-5 : Service relié à l'automobile		
		C-6 : Commerce lourd		
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie		
		I-2 : Industrie légère		
		I-3 : Industrie extractive		
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
	P-2 : Service public			
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie	.		
	A-2 : Élevage			
	A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
	N2 : Conservation			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.
		Jumelée		
		Contiguë		
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)		
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2
		Hauteur en mètres minimale		
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,5
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)		
		Avant minimale (m)	15	12
		Latérale minimale (m)	10	5
Latérales totales minimales (m)		20	10	
Arrière minimale (m)		15	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)		
		Profondeur minimale (m)		
		Superficie minimale (m2)		
DIVERS	PIIA			
	PAE			
	NOTES PARTICULIÈRES	(2) (3) (4) (6) (7) (15) (20) (35)	(35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)
AMENDEMENTS	No. Régl.			
	Date			



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones	
			H1-041	H1-042
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.
		H-2 : Bifamiliale		
		H-3 : Trifamiliale		
		H-4 : Multifamiliale		
		H-5 : Maison mobiles		
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		
		C-2 : Commerce local		
		C-3 : Service professionnel et spécialisé		
		C-4 : Commerce récréotouristique		
		C-5 : Service relié à l'automobile		
		C-6 : Commerce lourd		
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie		
		I-2 : Industrie légère		
		I-3 : Industrie extractive		
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
	P-2 : Service public			
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie	.		
	A-2 : Élevage			
	A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
	N2 : Conservation			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.
		Jumelée	.	
		Contiguë		
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)		
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2
		Hauteur en mètres minimale		
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)		
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5
Latérales totales minimales (m)		5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)		
		Profondeur minimale (m)		
		Superficie minimale (m2)		
DIVERS	PIIA			
	PAE			
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (6) (15) (35)	(35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)
AMENDEMENTS	No. Régl.			
	Date			

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-042		H1-043	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.		
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5		/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12		25	
		Latérale minimale (m)	0		10	
Latérales totales minimales (m)		5		20		
Arrière minimale (m)		7,5		25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(1) (2) (3) (6) (13) (15) (35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-043	H1-044	N1-045	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				.	
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )			65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale			1	
		Hauteur en étage(s) maximale			2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale			12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)			12	
		Latérale minimale (m)			5	
		Latérales totales minimales (m)			10	
Arrière minimale (m)				7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)	(7) (35)	
	PAE					
NOTES PARTICULIÈRES						
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-045	N1-046		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.		
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )				65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale				1
		Hauteur en étage(s) maximale				2
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale				12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				/0,1
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)				25
		Latérale minimale (m)				10
Latérales totales minimales (m)					20	
Arrière minimale (m)					25	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(35)	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-046	H1-047		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.	.		
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)			65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale			1	
		Hauteur en étage(s) maximale			2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale			12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			/0,2	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)			25	
		Latérale minimale (m)			10	
Latérales totales minimales (m)				20		
Arrière minimale (m)				25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		(35)	(2) (3) (4) (6)	(35)	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES			(7)(15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-048		H1-049
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2	/0,2
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	(2) (3) (6) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-049	H1-050	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA		(2) (3) (6) (15) (35)	(1) (35)	(1) (35)
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES				
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-051		H1-052	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2		/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	25		12	
		Latérale minimale (m)	10		5	
		Latérales totales minimales (m)	20		10	
Arrière minimale (m)		25		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(1) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-052	H1-053	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (35)	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-054		H1-059
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,5
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
Latérales totales minimales (m)		10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(1) (15) (35) (36)	
AMENDEMENTS	No. Régl.			3001-2020-09	
	Date			18 mars 2020	

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-059	H1-060	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,5	/0,5
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(15) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-061			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4		
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	0		
		Latérales totales minimales (m)	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (16) (35)	(15) (16) (35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-061		A2-062	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
Latérales totales minimales (m)						
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(35)	(8) (23) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			A2-062	H1-063		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage		.				
A-3 : Élevage en réclusion			.			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )				65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale				1
		Hauteur en étage(s) maximale				2
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale				12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				/0,1
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)				25
		Latérale minimale (m)				10
		Latérales totales minimales (m)				20
Arrière minimale (m)					25	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(23) (35)	(23) (35)	(2) (3) (6) (35)	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES					
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-063	C6-064		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)	(24)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	5	
		Latérales totales minimales (m)		10	10	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(15) (12) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-065			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité	.			
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	0	
Latérales totales minimales (m)		10	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-066		H1-067
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA			.	
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (25) (35)	(1) (15) (25) (35)	(1) (15) (16) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-067	C1-068		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.		
		C-2 : Commerce local			.	
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	5	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE		.	.		
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (35)	(1) (12) (16) (35)	(1) (2) (3)(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-069			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation		.			
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65		
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1		
		Hauteur en étage(s) maximale		2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,1		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		25		
		Latérale minimale (m)		10		
Latérales totales minimales (m)			20			
Arrière minimale (m)			25			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (26) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-070	H1-071		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.		
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation		.			
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )				65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale				1
		Hauteur en étage(s) maximale				2
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale				12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				/0,2
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)				12
		Latérale minimale (m)				5
Latérales totales minimales (m)					10	
Arrière minimale (m)					7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(7)(35)	(35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-071	N1-072		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.	
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.		
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6			
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65			
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1			
		Hauteur en étage(s) maximale	2			
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12			
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2			
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12			
		Latérale minimale (m)	0			
		Latérales totales minimales (m)	5			
Arrière minimale (m)		7,5				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(1) (2) (3) (6) (15) (35)	(7) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			I1-073		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd		.	
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			.
		I-2 : Industrie légère	.		
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,5	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	7,5	5	7,5
		Latérales totales minimales (m)	15	10	15
Arrière minimale (m)		10	7,5	10	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA	.	.	.	
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (27) (35)	(1) (15) (27) (28) (12) (35)	(1) (15) (27) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-074		H1-075	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2		/0,2	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12		12	
		Latérale minimale (m)	5		5	
Latérales totales minimales (m)		10		10		
Arrière minimale (m)		7,5		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	(35)	(1) (4) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-075	H1-076	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2	/0,2
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (4) (15) (35)	(15) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-077		C4-078
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			.
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(29)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,2
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (6) (15) (35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)	(12) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C4-078	H1-079		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	7,3	7,3	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	80	80	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,4	/0,4	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	0	
Latérales totales minimales (m)		10	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(2) (3) (6) (15) (35)	(2) (3) (6) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-079	H1-085		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	0	
		Latérales totales minimales (m)		10	5	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(35)	(15) (35)	(15) (35)	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES					
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-085		H1-086
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	2
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	3	3	5
		Latérales totales minimales (m)	6	6	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(18) (35)	(1) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-086			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale		.	.	
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée	.		.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	2	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	0	
Latérales totales minimales (m)		5	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (35)	(1) (35)	(1) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones				
			H1-086		H1-087		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				•	
		H-2 : Bifamiliale	•				
		H-3 : Trifamiliale		•	•		
		H-4 : Multifamiliale					
		H-5 : Maison mobiles					
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité					
		C-2 : Commerce local					
		C-3 : Service professionnel et spécialisé					
		C-4 : Commerce récréotouristique					
		C-5 : Service relié à l'automobile					
		C-6 : Commerce lourd					
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie					
		I-2 : Industrie légère					
		I-3 : Industrie extractive					
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
		P-2 : Service public					
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie					
		A-2 : Élevage					
		A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation						
	N2 : Conservation						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS							
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		•		•	
		Jumelée					
		Contiguë	•		•		
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)					
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale					
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)					
		Avant minimale (m)	12	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	0	5	
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5	10	
		Arrière minimale (m)	7,5	7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)					
		Profondeur minimale (m)					
		Superficie minimale (m2)					
DIVERS	PIIA						
	PAE						
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (35)	(1) (35)	(1) (35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.						
	Date						

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-087	H1-089	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,3	/0,3
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
		Latérales totales minimales (m)	5	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(15) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-090		H1-091
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	(15) (25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-091		H1-092	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3		/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12		12	
		Latérale minimale (m)	0		5	
Latérales totales minimales (m)		5		20		
Arrière minimale (m)		7,5		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (25) (35)	(25) (35)	(25) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-092	C3-093	H1-094	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique			.	
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.		
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie	.				
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)	(35)		
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	.
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6	8
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)			65	70
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	2
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,5	/0,2	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		12	12	12
		Latérale minimale (m)		5	5	5
Latérales totales minimales (m)			10	10	10	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(25) (35)	(35)	(12) (35)	(35)
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-094	C2-095		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
N2 : Conservation						
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	70	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	3	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	6	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(1) (16) (35)	(1) (16) (12) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-095	H1-096		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.		
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	0	
		Latérales totales minimales (m)	10	10	5	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE		.	.		
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (16) (12) (35)	(15) (35)	(15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-096		C2-097	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,4	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	3	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	6	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)		(16) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-097			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.		
		C-2 : Commerce local			.	
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	5	
Latérales totales minimales (m)		5	10	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE		.	.		
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (16) (35)	(16) (15) (12) (35)	(16) (15) (12) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-098			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.		
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile		.		
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(19)				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE		.	.		
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (35)	(1) (12) (16) (35)	(1) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-099			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
N2 : Conservation						
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	0	5	
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE		.	.		
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (16) (35)	(1) (16) (35)	(12) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-100		H1-101
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
Latérales totales minimales (m)		10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA	.	.	.	
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	(2) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-101		N1-102
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie	.		
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.	
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			
		Jumelée	.		
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2		
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12		
		Latérale minimale (m)	0		
		Latérales totales minimales (m)	5		
Arrière minimale (m)		7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(2) (15) (35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-102		N1-103	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				.	
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6			
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65			
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1			
		Hauteur en étage(s) maximale	2			
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12			
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1			
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	25			
		Latérale minimale (m)	10			
Latérales totales minimales (m)		20				
Arrière minimale (m)		25				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	(35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-103		N1-104	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				.	
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)			
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6			
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65			
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1			
		Hauteur en étage(s) maximale	2			
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12			
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1			
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	25			
		Latérale minimale (m)	10			
		Latérales totales minimales (m)	20			
Arrière minimale (m)		25				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	(35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-105			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.			
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation		.			
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65		
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1		
		Hauteur en étage(s) maximale		2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,1		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		25		
		Latérale minimale (m)		10		
Latérales totales minimales (m)			20			
Arrière minimale (m)			25			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(25) (35)	(7) (25) (35)	(25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-106			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.	
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation		.			
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,1	/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		25	25	
		Latérale minimale (m)		10	10	
		Latérales totales minimales (m)		20	20	
Arrière minimale (m)			25	25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(25) (35)	(1) (25) (35)	(25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N1-106	H1-107		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,3	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	0	
		Latérales totales minimales (m)		10	5	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(1) (2) (3) (6)(15) (35)	(1) (2) (3) (6) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-108			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	0		
Latérales totales minimales (m)		10	5			
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (15) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (15) (35)		(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-109		H1-110
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	8
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	75
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,1
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
Latérales totales minimales (m)		10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	(1) (2) (3) (4) (6) (7) (15) (35)	(25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-110		H1-111	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	8		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	75		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1		/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12		12	
		Latérale minimale (m)	0		5	
		Latérales totales minimales (m)	5		10	
Arrière minimale (m)		7,5		7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(25) (35)	(25)(35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-111		H1-112	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	8	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	75	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,1	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	0	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	5	10	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	(1) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			P1-113		H1-114	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.	
		P-2 : Service public	.			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS		(14)				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	5	
Latérales totales minimales (m)		10	10	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (35)	(1) (35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-114	H1-115	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	
		Jumelée	.		.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	5	0
Latérales totales minimales (m)		5	10	5	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(15) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-115	H1-116		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,2	/0,2	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	0	
		Latérales totales minimales (m)		10	5	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(35)	(15) (16) (35)	(15) (16) (35)	
	PAE					
NOTES PARTICULIÈRES						
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-117			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité	.			
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	0	
Latérales totales minimales (m)		10	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA	.	.	.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-118		H1-119
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
		Latérales totales minimales (m)	10	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA			.	
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (35)	(15) (35)	(1) (15) (16) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-119		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		
		Jumelée		.	.
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	3	5	3
		Latérales totales minimales (m)	6	10	6
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (18) (35)	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (18) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-120		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	3	0	5
		Latérales totales minimales (m)	6	5	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(18) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-120	P1-121		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			.	
		P-2 : Service public		.		
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS			(14)		
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée	.			
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	3	3	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,2	/0,2	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	2	2	
		Latérale minimale (m)	0	2	2	
Latérales totales minimales (m)		5	6	6		
Arrière minimale (m)		7,5	2	2		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(12) (18) (35)	(18) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			C2-122	H1-123		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité	.			
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	3	0	
		Latérales totales minimales (m)	10	6	5	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA	.	.	.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (16) (35)	(1) (15) (16) (18) (35)	(1) (15) (16) (18) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-123		P1-124
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			.
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				(14)	
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	3
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,2
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	2
		Latérale minimale (m)	5	0	2
Latérales totales minimales (m)		10	5	6	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	2	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA	.	.		
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (16) (35)	(1) (15) (16) (35)	(12) (18) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			P1-124	H1-125		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			.	
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		.		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	3	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,4	/0,4	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	2	12	12	
		Latérale minimale (m)	2	5	5	
		Latérales totales minimales (m)	6	10	10	
Arrière minimale (m)		2	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(1) (16) (35)	(1) (12) (16) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-125	H1-126	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.	
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
	P-2 : Service public				
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.		
	A-2 : Élevage				
	A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)		
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,3	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	
Latérales totales minimales (m)		10	10		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA	.	.		
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (12) (16) (35)	(35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-126	H1-127		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité	.			
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		C108				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée			.	
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,4	/0,4	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	
		Latérale minimale (m)	5	5	0	
		Latérales totales minimales (m)	10	10	5	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(1)(15) (35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-128	H1-129	H1-130
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,4	/0,1
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	3	5
		Latérales totales minimales (m)	20	6	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (35)	(18) (35)	(15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-130	H1-131	H1-132	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.	.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie	.			
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,1	/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		12	25	
		Latérale minimale (m)		5	10	
		Latérales totales minimales (m)		10	20	
Arrière minimale (m)			7,5	25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA		(35)	(1) (15) (35)	(4)(35)	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES					
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-132	H1-133		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)		A101	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6	6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )		65	65	
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,1	/0,2	
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)		12	12	
		Latérale minimale (m)		5	5	
		Latérales totales minimales (m)		10	10	
Arrière minimale (m)			7,5	7,5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(1) (15) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-134		H1-135	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.		.	
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie		.			
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS			(8)			
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.		.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6		6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65		65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1		1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2		2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12		12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,1		/0,1	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12		25	
		Latérale minimale (m)	5		10	
Latérales totales minimales (m)		10		20		
Arrière minimale (m)		7,5		25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(35)	(35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-135	I3-136		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie					
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		(8)	(31)	(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			6	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)			65	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale			1	
		Hauteur en étage(s) maximale			2	
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale			12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			/0,5	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)			25	
		Latérale minimale (m)			10	
Latérales totales minimales (m)				20		
Arrière minimale (m)				25		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(25) (35)	(25) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			A2-137		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée			
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)			
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)			
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale			
		Hauteur en étage(s) maximale			
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)			
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
	MARGES	Avant minimale (m)			
		Latérale minimale (m)			
		Latérales totales minimales (m)			
Arrière minimale (m)					
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(8) (23) (35)	(23) (35)	(23) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-138			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	0		
Latérales totales minimales (m)		10	5			
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(1) (15) (35)	(1) (15) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-139			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
P-2 : Service public						
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				.	
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					(8)	
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.			
		Jumelée		.		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,2		
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	0		
		Latérales totales minimales (m)	10	5		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(1) (15) (35)	(1) (15) (35)		(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-141		H1-142
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée		.	
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m <sup>2</sup> )			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	0	5
Latérales totales minimales (m)		10	5	10	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m <sup>2</sup> )			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (35)	(15) (35)	(1) (4) (15) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones				
			H1-142	H1-143			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.			
		H-2 : Bifamiliale			.		.
		H-3 : Trifamiliale				.	
		H-4 : Multifamiliale					
		H-5 : Maison mobiles					
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité					
		C-2 : Commerce local					
		C-3 : Service professionnel et spécialisé					
		C-4 : Commerce récréotouristique					
		C-5 : Service relié à l'automobile					
		C-6 : Commerce lourd					
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie					
		I-2 : Industrie légère					
		I-3 : Industrie extractive					
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
		P-2 : Service public					
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie					
A-2 : Élevage							
A-3 : Élevage en réclusion							
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation						
	N2 : Conservation						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS		A101					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS							
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	.	
		Jumelée					
		Contiguë					.
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)					
		Hauteur en étage(s) minimale	1	2	2	2	2
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale					
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,2	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)					
		Avant minimale (m)	12	12	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	5	5	0
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10	10	5
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)					
		Profondeur minimale (m)					
		Superficie minimale (m2)					
DIVERS	PIIA						
	PAE						
	NOTES PARTICULIÈRES		(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.						
	Date						

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-143			
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale		.		
		H-2 : Bifamiliale			.	
		H-3 : Trifamiliale	.			.
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		.	.	.
		Jumelée				
		Contiguë	.			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	2	2	2	2
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4	/0,4	/0,4
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12	12	12
		Latérale minimale (m)	0	3	3	3
Latérales totales minimales (m)		5	6	6	6	
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(18) (35)	(18) (35)	(18) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-144		N2-145-1	N2-145-2
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
		A-2 : Élevage				
		A-3 : Élevage en réclusion				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			.	.	
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	2	2		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,4	/0,4		
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	3		
		Latérales totales minimales (m)	10	6		
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(18) (35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-145-3	N2-145-4	N2-146	N2-147
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
Latérales totales minimales (m)						
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-148	N2-149-1	N2-149-2	N2-150-1
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
		Arrière minimale (m)				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-150-2	N2-150-3	N2-150-4	N2-150-5
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
Latérales totales minimales (m)						
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-150-6	N2-150-7	N2-150-8	N2-150-9
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-150-10	N2-150-11	N2-150-12	N2-150-13
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
		Arrière minimale (m)				
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-150-14	N2-150-15	N2-150-16	N2-150-17
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-150-18	N2-150-19	N2-150-20	N2-151-1
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-151-2	N2-151-3	N2-151-4	N2-151-5
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie					
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			N2-151-6	N2-151-7	N2-151-8	N2-151-9
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée				
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)				
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)				
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale				
		Hauteur en étage(s) maximale				
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)				
		Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
	MARGES	Avant minimale (m)				
		Latérale minimale (m)				
		Latérales totales minimales (m)				
Arrière minimale (m)						
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H1-152	H1-153		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.		
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel					
	P-2 : Service public					
A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			.		
	A-2 : Élevage					
	A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				(8)	
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1		
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	12		
		Latérale minimale (m)	5	5		
Latérales totales minimales (m)		10	20			
Arrière minimale (m)		7,5	7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(34) (35)	(25) (35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-154	H1-155	H1-156
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	5
		Latérales totales minimales (m)	20	10	20
		Arrière minimale (m)	7,5	7,5	7,5
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(8) (35)	(15) (35)	(8) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-157	H1-158	H1-159
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	.
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	6
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	65
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,3
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	5
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(15) (35)	(18) (35)	(18) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				



3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H1-160	H1-161	P2-162
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.	.	
		H-2 : Bifamiliale			
		H-3 : Trifamiliale			
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			
		C-2 : Commerce local			
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			
		P-2 : Service public			.
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
A-2 : Élevage					
A-3 : Élevage en réclusion					
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation				
	N2 : Conservation				
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				(14)	
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.
		Jumelée			
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	6	6	10
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	65	65	300
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	3
		Hauteur en mètres minimale			
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0,3	/0,3	/0,5
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	12	12
		Latérale minimale (m)	5	5	5
		Latérales totales minimales (m)	10	10	10
Arrière minimale (m)		7,5	7,5	7,5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA				
	PAE				
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(35)	(35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.				
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			P2-162	A2-163		
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		•		
		P-2 : Service public				
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			•	
A-2 : Élevage					•	
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		•		
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		6		
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)		65		
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale		1		
		Hauteur en étage(s) maximale		2		
		Hauteur en mètres minimale				
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		12		
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,4		
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		12		
		Latérale minimale (m)		5		
		Latérales totales minimales (m)		10		
Arrière minimale (m)			7,5			
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES		(18)	(8) (23) (35)	(23) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.					
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			A2-163	H-164	P-165	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale				
		H-2 : Bifamiliale		•		
		H-3 : Trifamiliale		•		
		H-4 : Multifamiliale		•		
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité				
		C-2 : Commerce local				
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel			•	
		P-2 : Service public			•	
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion		•				
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée		•	•	
		Jumelée		•		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)		7,5	7.5	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)		75	75	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale		1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale		3	2	
		Hauteur en mètres minimale		6	6	
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale		15	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)		/0,30	/0,5	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)		7,5	15	
		Latérale minimale (m)		3	5	
		Latérales totales minimales (m)		6	10	
Arrière minimale (m)			7,5	7.5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		•	•		
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(23) (35)	(18) (35)	(18) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.		3001-10	3001-10		
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H-166	C-167	H-168	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			•	
		H-2 : Bifamiliale	•			
		H-3 : Trifamiliale	•			
		H-4 : Multifamiliale	•			
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité			•	
		C-2 : Commerce local			•	
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique				
		C-5 : Service relié à l'automobile				
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public			•	
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	•	•	•	
		Jumelée	•	•		
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	7.5	7.5	7.5	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	75	75	75	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	3	2	2	
		Hauteur en mètres minimale	6	6	6	
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	15	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0.30	/0.25	/0.25	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	7.5	7.5	12	
		Latérale minimale (m)	3	3	3	
Latérales totales minimales (m)		6	6	6		
Arrière minimale (m)		7.5	7.5	7.5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA					
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(12) (16) (18) (35)	(18) (35)		
AMENDEMENTS	No. Régl.	3001-10	3001-10	3001-10		
	Date					

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones		
			H-169	C-170	C-171
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale			
		H-2 : Bifamiliale	•		
		H-3 : Trifamiliale	•		
		H-4 : Multifamiliale			
		H-5 : Maison mobiles			
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		•	•
		C-2 : Commerce local		•	•
		C-3 : Service professionnel et spécialisé			
		C-4 : Commerce récréotouristique			•
		C-5 : Service relié à l'automobile			
		C-6 : Commerce lourd			
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie			
		I-2 : Industrie légère			
		I-3 : Industrie extractive			
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel		•	
		P-2 : Service public		•	
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie			
		A-2 : Élevage			
		A-3 : Élevage en réclusion			
	N : CONSERVATION	N-1 : Conservation			
N2 : Conservation					
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS				
	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS				
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	•	•	•
		Jumelée	•		
		Contiguë			
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	7.5	7.5	7.5
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	75	75	75
		Superficie minimale de plancher (m2)			
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2
		Hauteur en mètres minimale	6	6	6
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0.25	/0.25	/0.25
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)			
		Avant minimale (m)	12	7.5	7.5
		Latérale minimale (m)	3	3	3
		Latérales totales minimales (m)	6	6	6
Arrière minimale (m)		7.5	7.5	7.5	
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)			
		Profondeur minimale (m)			
		Superficie minimale (m2)			
DIVERS	PIIA		•	•	
	PAE		•	•	
	NOTES PARTICULIÈRES	(18) (35)	(12) (16) (18) (35)	(12) (16) (18) (35)	
AMENDEMENTS	No. Régl.	3001-10	3001-10	3001-10	
	Date				

3001-2021-17 (classes d'usages)			Zones			
			H-172	C-173	C-174	
CLASSES D'USAGES PERMISES	H : HABITATION	H-1 : Unifamiliale	.			
		H-2 : Bifamiliale				
		H-3 : Trifamiliale				
		H-4 : Multifamiliale				
		H-5 : Maison mobiles				
	C : COMMERCE	C-1 : Commerce de première nécessité		.	.	
		C-2 : Commerce local		.	.	
		C-3 : Service professionnel et spécialisé				
		C-4 : Commerce récréotouristique		.		
		C-5 : Service relié à l'automobile				.
		C-6 : Commerce lourd				
	I : INDUSTRIE	I-1 : Industrie haute technologie				
		I-2 : Industrie légère				
		I-3 : Industrie extractive				
	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeux et espace naturel				
		P-2 : Service public		.		
	A : AGRICOLE	A-1 : Culture et foresterie				
A-2 : Élevage						
A-3 : Élevage en réclusion						
N : CONSERVATION	N-1 : Conservation					
	N2 : Conservation					
USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS						
USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					(37)	
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	Isolée	.	.	.	
		Jumelée				
		Contiguë				
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	7.5	7.5	7.5	
		Superficie minimale d'implantation au sol (m2)	75	75	75	
		Superficie minimale de plancher (m2)				
		Hauteur en étage(s) minimale	1	1	1	
		Hauteur en étage(s) maximale	2	2	2	
		Hauteur en mètres minimale	6	6	6	
	RAPPORTS	Hauteur en mètres maximale	12	12	12	
		Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0.25	/0.25	/0.25	
	MARGES	Coefficient d'emprise au sol MIN/MAX (C.E.S)				
		Avant minimale (m)	12	7.5	7.5	
		Latérale minimale (m)	5	3	3	
		Latérales totales minimales (m)	10	6	6	
Arrière minimale (m)		7.5	7.5	7.5		
LOTISSEMENT	TERRAIN	Largeur minimale (m)				
		Profondeur minimale (m)				
		Superficie minimale (m2)				
DIVERS	PIIA		.	.	.	
	PAE					
	NOTES PARTICULIÈRES	(35)	(12) (16) (18) (35)	(12) (16) (18) (35) (37)		
AMENDEMENTS	No. Régl.	3001-10	3001-10	3001-10		
	Date					

VILLE DE SAINT-COLOMBAN  
 330, montée de l'Église  
 Saint-Colomban (Québec)  
 J5K 1A1  
 Téléphone:(450) 436-1453 Télécopieur:(450) 436-5955

Grille 3001-2022-23			Zones
			P-175
CLASSES D'USAGES PERMISES	P : PUBLIC	P-1 : Parc, terrain de jeu et espace naturel	.
		P-2 : Service public	.
NORMES	STRUCTURE DU	Isolée	.
	DIMENSIONS DU BÂTIMENT	Largeur minimale (m)	7.5
		Superficie minimale d'implantation au sol (m <sup>2</sup> )	75
		Hauteur en étage(s) minimale	1
		Hauteur en étage(s) maximale	2
		Hauteur en mètres minimale	6
		Hauteur en mètres maximale	15
	RAPPORTS	Rapport planchers/terrain MIN/MAX (R.P.T)	/0.40
	MARGES	Avant minimale (m)	15
		Latérale minimale (m)	5
		Latérales totales minimale (m)	10
		Arrière minimale (m)	7.5
DIVERS	PIIA	.	
	NOTES PARTICULIÈRE:	(12) (35)	
AMENDEMENTS	No. Règl.	3001-23	
	Date	29-03-2023	

Note(s) :

(12) La superficie brute de plancher est limitée à 3000 mètres carrés  
 (35) Les dimensions et la superficie des terrains sont prescrites au règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé